

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS MEDOC

Séance Ordinaire du : 10 Juillet 2008

Le nombre de Délégués Syndicaux en exercice est de 42

Aujourd'hui, le dix du mois de juillet de l'An Deux Mil huit à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Médoc s'est réuni, à la Salle des Fêtes de la Mairie de St Laurent Médoc à St Laurent Médoc, sous la Présidence de Monsieur Yves LECAUDEY, Président.

PRESENTS A LA SEANCE

Etaient également présents : Monsieur Le Sous-Préfet Olivier DELCAYROU, Madame La Députée Pascale GOT

Pour les 3 Communes de la CUB : Véronique FERREIRA — Joseph LARRAMENDY — B. DE FRANCOIS -

Pour les Communautés de Communes :

- *CdC La Médullienne* : M. TRAVERS — D. PHOENIX - B. DIOT — J. VEIGA — Y. LECAUDEY
- *CdC Centre Médoc* : R. JARRIS — M. SAINTOUT (Pouvoir à R. JARRIS) -
- *CdC Cœur Médoc* : F. LESCORAIL — A. JEANTET — J.J. CORSAN
- *CdC Pointe Médoc* : S. LAPORTE — G. CECCHINI — J.B. DUFOURD - U. SEBIE — F. LAPORTE -
- *CdC Lacs Médocains* : H. SABAROT (Pouvoir à D. FEVRIER) — D. FEVRIER - J.CI PEINTRE — J.M. DAVID
J. DUPIN - B. VALETTE -
- *CdC Médoc Estuaire* : CI GANELON — D. LURTON — G. MONTMINOUX - D. FEDIEU — C. COLMONT-DIGNEAU — J. PRADERE - S. FOURTON -

Absents Excusés :

O. EDANT - E. COUTANCEAU — Loïc HARRIET — J. MINCOY — A. SILVESTRE — M. SAINTOUT — S. HOURNAU — J. DURIEUX — S. CIMBRON - X. PINTAT — H. SABAROT - P. ABIVEN — G. GUINARD -

Etait également présente : E. VICENTE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Chrytel COLMONT - DIGNEAU

LA SEANCE EST OUVERTE

En vertu de la loi du 2 mars 1982 codifiée, le Président certifie que la présente délibération (et ses annexes) a été RECUE en Sous-Préfecture le

PUBLIEE en Mairie le :

Etude de préfiguration pour un projet de Parc Naturel Régional (P.N.R.)

Créés en 1967 à l'initiative de la DATAR, l'initiative de création des Parcs Naturels Régionaux a été transférée aux Régions dès 1975.

En Aquitaine, il existe le Parc Naturel des Landes de Gascogne et une petite partie du Parc Périgord Limousin.

Sachant que peut-être classé Parc Naturel Régional un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile, le Président du Conseil Régional d'Aquitaine propose de considérer la presque île du Médoc comme territoire possédant les caractéristiques nécessaires et suffisantes pour prétendre obtenir le label et entrer dans le cadre des Parcs Naturels Régionaux.

Cette reconnaissance et le mode de fonctionnement qui en découle passent par une phase préalable d'une étude de préfiguration.

Cette étude pilotée par la Région nécessite une large implication du territoire, ses élus et ses représentants de la société civile. Elle permettra de présenter les qualités intrinsèques du Médoc au regard des critères de labellisation PNR, et les possibilités d'envisager un classement sur la base d'orientations de développement où seront prise en compte les enjeux économiques et sociaux.

Le Président demande à l'assemblée l'autorisation d'engager toutes les démarches nécessaires auprès du Conseil Régional d'Aquitaine afin que cette étude puisse être engagée dans les meilleurs délais.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Le Président

Yves LECAUDEY


